

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00302

Numéro SIREN : 484 848 510

Nom ou dénomination : FINANCIERE ARTUR KRAMER

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2018 sous le numéro de dépôt A2018/005431

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE SAINT-ETIENNE**

A2018/005431

Dénomination : FINANCIERE ARTUR KRAMER
Adresse : 5 Rue Barrouin 42000 SAINT-ETIENNE
N° de gestion : 2008B00302
N° d'identification : 484848510
N° de dépôt : A2018/005431
Date du dépôt : 09/08/2018
Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 29/03/2018 AG

661595



661595

FINANCIERE ARTUR KRAMER - PAR SIGLE FAK
Société par actions simplifiée au capital de 2.119.550 euros
Siège social : SAINT-ETIENNE (42000) - 5 rue Barrouin
484.848.510 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 29 MARS 2018

RESOLUTION DE CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale prend acte de la fin des fonctions de la société EUREX EN FOREZ, commissaire aux comptes titulaire et de Madame Florence OGIER, commissaire aux comptes suppléant, à compter de ce jour.

L'assemblée générale nomme, pour l'exercice en cours et les cinq prochains exercices sociaux, en qualité de commissaire aux comptes :

- la société **KPMG SA**, dont le siège social est situé à PARIS LA DEFENSE CEDEX (92066) 2 avenue Gambetta - Tour Eqho - CS 60055 (775.726.417 RCS NANTERRE).

L'assemblée générale prend acte que la société KPMG SA, commissaire aux comptes désigné, n'étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est pas requise, en application des dispositions de l'article L823-1 du Code de commerce.

L'assemblée générale prend également acte que la société KPMG SA a vérifié, au cours de l'année 2016, une opération de fusion-absorption de la société ADZ PRINT PRODUCTION par la société KRAMER, présidente de la société FINANCIERE ARTUR KRAMER.

Le mandat de la société KPMG SA viendra à expiration lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 30 septembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

